

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1961 B 00054

Numéro SIREN : 061 500 542

Nom ou dénomination : BDO Rhône-Alpes

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/010401

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/010401**
n° de gestion : **1961B00054**
n° SIREN : **061 500 542 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 17/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

BDO Rhône-Alpes - Société par actions simplifiée
20 rue Fernand Pelloutier 38130 Echirolles -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1533198

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BDO Rhône-Alpes

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 20 rue Fernand Pelloutier 38431 Echirolles Cedex

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 0 6 1 5 0 0 5 4 2 0 0 0 5 7

Néant ☐ *Exercice N clos le,
30/09/2019

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *			
	Frais de développement *			
	Concessions, brevets et droits similaires	64 510	64 510	
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles	5 026 951	9 696	5 017 255
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains	20 199		20 199
	Constructions	749 951	683 081	66 870
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles	2 434 754	1 484 502	950 252
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			
	Autres participations	115 445		115 445
	Créances rattachées à des participations	212 706		212 706
	Autres titres immobilisés	389		389
	Prêts			
	Autres immobilisations financières*	127 182		127 182
TOTAL (II)		8 752 091	2 241 790	6 510 301
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *			
	Matières premières, approvisionnements			
	En cours de production de biens			
	En cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Clients et comptes rattachés (3)*	6 960 962	810 261	6 150 701
	Autres créances (3)	3 127 552		3 127 552
Comptes de régularisation	DIVERS			
	Capital souscrit et appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement	11 894		11 894
	(dont actions propres :)			
	Disponibilités	867 389		867 389
	Charges constatées d'avance (3)*	58 427		58 427
	TOTAL (III)	11 026 226	810 261	10 215 964
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif* (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		19 778 318	3 052 052	16 726 266
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BDO Rhône-Alpes		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 3 000 000 ...)			DA	3 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	332 585	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	300 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	2 319 417	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 297 733	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	13 585	
	TOTAL (I)			DL	7 263 322	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	860 803	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	410 493	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 870 517	
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 309 091	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	36 768	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	2 975 270	
TOTAL (IV)			EC	9 462 943		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	16 726 266		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	9 029 530
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	230 853	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
Désignation de l'entreprise : SAS BDO Rhône-Alpes		Néant ☐ *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	191	FB		FC	191
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	21 299 995	FH	245 592	FI	21 545 587
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	21 300 187	FK	245 592	FL	21 545 779
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	16 047	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	397 029	
	Autres produits (1) (11)				FQ	14 849	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	21 973 705	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
Variation de stock (marchandises)*						FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	9 390 830
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	442 271
Salaires et traitements*						FY	7 157 050
Charges sociales (10)						FZ	2 920 248
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	195 876
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	208 684
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	101 982	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	20 424 331	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 549 373
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	371 568
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	198
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	371 767	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	34 301
	Différences négatives de change					GS	49
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	34 350	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	337 417
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 886 790

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS BDO Rhône-Alpes</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	18 615	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	108 606	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	127 222	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 139	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	70	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	964	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 174	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	122 047	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	193 740	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	517 364	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	22 472 694	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	21 174 960	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 297 733	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	371 569	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	5 489	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	223 290	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 139		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	70			
Amortissements dérogatoires	964			
Rentrées sur créances amorties		18 615		
Produits des cessions d'éléments d'actif		108 606		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe 

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO Rhône-Alpes

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 16 726 266 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 297 734 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

■ Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite estimé au taux d'actualisation de 0.48 % , avec une revalorisation des salaires de 2 % et une table de mortalité INSEE 2017 pour un départ en retraite à 62 ans.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 48 830 € a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 093 886		2 424	5 091 462
Immobilisations incorporelles	5 093 886		2 424	5 091 462
- Terrains	20 200			20 200
- Constructions sur sol propre	749 952			749 952
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	954 859	475 758	34 236	1 396 382
- Matériel de transport	29 090			29 090
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 036 907	112 811	140 435	1 009 283
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	80 182		80 182	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 871 189	588 569	254 852	3 204 907
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	465 389		137 237	328 152
- Autres titres immobilisés	389			389
- Prêts et autres immobilisations financières	127 182			127 182
Immobilisations financières	592 961		137 237	455 723
ACTIF IMMOBILISE	8 558 036	588 569	394 514	8 752 092

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		588 569		588 569
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		588 569		588 569
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		80 182		80 182
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 424	174 671	137 237	314 332
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	2 424	254 852	137 237	394 514

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-€

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL BDO GUYANE ANTILLES	30	19	99,99	30	30			939	330	223
SAGEN BRIANCON GESTION INF	20	-14	100,00	30	30			11	-2	
SARL ELLIPCE SUD-EST	30	9	99,97	30	30			659	94	90
SARL ECCELIA RHONE ALPES	100	35	51,00	25	25			276	19	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 694	866	2 353	74 207
Immobilisations incorporelles	75 694	866	2 353	74 207
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	667 683	15 398		683 081
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	635 665	81 178	34 236	682 607
- Matériel de transport	21 657	2 863		24 520
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	822 238	95 572	140 435	777 375
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 147 243	195 011	174 671	2 167 584
ACTIF IMMOBILISE	2 222 938	195 877	177 024	2 241 791

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 486 831 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	212 706		212 706
Prêts			
Autres	127 182		127 182
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 960 963	6 960 963	
Autres	3 127 553	3 127 553	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	58 427	58 427	
Total	10 486 831	10 146 943	339 888
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Créances concernant les entreprises liées : 281 451 €

Créances concernant les entreprises avec lien de participation : 47 983 €

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	1 191 380
Clients - Factures à établir groupe	103 225
Fournisseurs RRR à recevoir	6 154
Fourn.avoirs non reçus groupe	6 000
Prov.Charges soc. à recevoir	15 542
Int courus C/C PM à recevoir	11 880
Total	1 334 182

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 000 000,00 € décomposé en 17 217 titres d'une valeur nominale de 174,25 €.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Titres BDO RHONE ALPES SAS	17 217			17 217
TOTAL	17 217			17 217

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	12 621	965		13 585
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	12 621	965		13 585
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		965		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 462 944 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	230 854	230 854		
- à plus de 1 an à l'origine	629 950	196 536	418 786	14 628
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	242 438	242 438		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 870 517	1 870 517		
Dettes fiscales et sociales	3 309 091	3 309 091		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	204 823	204 823		
Produits constatés d'avance	2 975 270	2 975 270		
Total	9 462 944	9 029 530	418 786	14 628
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	396 188			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	239 597			
(**) Dont envers les associés	69 631			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 66 164 €.

Dettes concernant les entreprises liées : 232 679 €

Dettes concernant les entreprises avec lien de participation : 69 €

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	934 117
Fourn.fact.non parvenues groupe	66 582
Intérêts courus /concours bancaires	3 160
ASSOCIES INTERETS COURUS	848
Int courus C/C PM à payer	2 259
Personnel - Prov.CP.RTT.13ème mois	432 300
Personnel - Provision Primes	137 200
Personnel - Provision participation	193 517
Personnel - Autres charges à payer	46 800
Prov.Ch soc.s/CP RTT 13ème mois	185 888
Prov.Charges soc. s/Primes	62 582
Prov.Charges soc. à payer	38 703
Etat - Charges à payer	276 147
Total	2 380 104

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	58 427		
Total	58 427		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	2 975 270		
Total	2 975 270		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	20 105 115	242 487	20 347 602
Ventes de marchandises	192		192
Produits des activités annexes	1 194 880	3 105	1 197 986
TOTAL	21 300 187	245 592	21 545 779

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 680 €

Notes sur le compte de résultat

Eléments imputables à un autre exercice

Résultat financier

	30/09/2019	30/09/2018
Produits financiers de participation	371 569	327 655
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	199	5 226
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	371 767	332 881
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34 301	32 859
Différences négatives de change	49	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	34 350	32 859
Résultat financier	337 417	300 022

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 886 791	517 365	1 369 426
+ Résultat exceptionnel	122 048		122 048
- Participations des salariés	193 740		193 740
Résultat comptable	1 815 099	517 365	1 297 734
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 50 381 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	13 585
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	13 585
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	193 517
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	193 517
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	50 381
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2017, la société SAS BDO Rhône-Alpes est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DYNA2

Forme : SAS

SIREN : 508948049

Au capital de : 4 001 860 EURO

Adresse du siège social :
43 AVENUE DE LA GRANDE ARMEE
75116 PARIS

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagement de retraite estimé au taux d'actualisation de 0.48 % avec une revalorisation des salaires de 2 % et une table de mortalité INSEE 2017 pour un départ en retraite à 62 ans.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
663 183 €

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

BDO Rhône-Alpes
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 euros
Siège social : 20 Rue Fernand Pelloutier
38130 ECHIROLLES

061 500 542 RCS GRENOBLE

Artège I
20, rue Fernand Pelloutier
38130 Echirolles
société d'avocats

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 FEVRIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 1.297.733,90 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1.297.733,90 euros
------------------------	--------------------

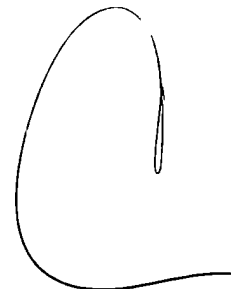
A titre de dividendes	1.297.733,90 euros
Soit 75,37 euros par action	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 5.964.623,78 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 30 juin 2020.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1.432,03 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1.296.301,87 euros.



Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

Néant

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

794 947,00 euros, soit 46,17 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 5 356,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 789 591,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018 :

1 128 183,84 euros, soit 65,53 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 245,07 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 126 984,94 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 février 2020

Cette résolution est mise aux voix :

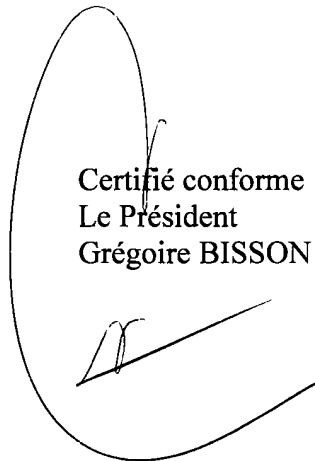
Voix pour :

Voix contre :

Abstention :

Cette résolution est

Certifié conforme
Le Président
Grégoire BISSON



Arthae I
société d'avocats
20, rue Fernand Pelloutier
38130 Echirolles

SAS BDO RHONE-ALPES

20 Rue Fernand Pelloutier
38130 ECHIROLLES

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

SAS BDO RHONE-ALPES

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 Euros

Siège social : 20 Rue Fernand Pelloutier
38130 ECHIROLLES

RCS GRENOBLE B 061 500 542

SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	1- 3
ANNEXES :	
BILAN AU 30/09/2019	5- 6
COMPTE DE RESULTAT	7- 8
ANNEXE COMPTABLE	9-25

SAS BDO RHONE ALPES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2019**

A l'assemblée générale de la société BDO RHONE ALPES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BDO RHONE ALPES, relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant l'évaluation des créances, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

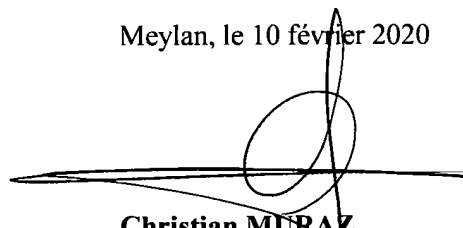
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 10 février 2020



Christian MURAZ
Commissaire aux Comptes

A N N E X E S

Bilan actif

Capital souscrit non appelé

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val similaires	64 511	64 511		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	5 026 952	9 696	5 017 255	5 018 192
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				

Immobilisations corporelles

Terrains	20 200		20 200	20 200
Constructions	749 952	683 081	66 871	82 269
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 434 755	1 484 503	950 252	541 295
Immobilisations corporelles en cours				80 182
Avances et acomptes				

Immobilisations financières (2)

Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	115 445		115 445	115 445
Créances rattachées aux participations	212 706		212 706	349 944
Autres titres immobilisés	389		389	389
Prêts				
Autres immobilisations financières	127 182		127 182	127 182

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements	
En-cours de production (biens et services)	
Produits intermédiaires et finis	
Marchandises	

Avances et acomptes versés sur commandes**Créances (3)**

Clients et comptes rattachés	6 960 963	810 262	6 150 701	6 135 718
Autres créances	3 127 553		3 127 553	2 032 664
Capital souscrit et appelé, non verse				

Divers

Valeurs mobilières de placement	11 894		11 894	11 894
Disponibilités	867 389		867 389	1 461 553
Charges constatées d'avance (3)	58 427		58 427	39 614

Frais d'émission d'emprunt à étaler	
Primes de remboursement des obligations	
Ecart de conversion actif	

TOTAL GENERAL	19 778 319	3 052 052	16 726 266	16 016 542
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

Bilan passif		
	2019	2018
Capital	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion d'apport	332 585	332 585
Ecart de réévaluation		
Reserve légale	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 319 418	2 319 418
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 297 734	1 214 807
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	13 585	12 621
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	860 804	476 519
Emprunts et dettes financières diverses (3)	410 494	522 459
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 376 308
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 870 517	1 245 794
Dettes fiscales et sociales	3 309 091	3 157 483
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 768	58 549
Produits constatés d'avance (1)	2 975 270	
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	16 726 266	16 016 542

(1) Dont à plus d'un an (a)	433 414	241 303
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 029 530	5 219 501
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	230 854	3 160
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)

Ventes de marchandises	192	6 987	-6 795	-97,26
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	21 545 587	20 412 830	1 132 757	5,55
Chiffre d'affaires net	21 545 779	20 419 817	1 125 962	5,51
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm</i>	<i>245 592</i>	<i>196 195</i>	<i>49 397</i>	<i>25,18</i>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	16 047	42 416	-26 369	-62,17
Reprises sur provisions (& amort), tsf charges	397 030	490 163	-93 133	-19,00
Autres produits	14 850	10 091	4 758	47,15

Charges d'exploitation (2)

Achats de marchandises	7 387	17 381	-9 994	-57,50
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvs				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	9 390 830	8 617 755	773 075	8,97
Impôts taxes et versements assimilés	442 272	428 599	13 673	3,19
Salaires et traitements	7 157 051	7 081 002	76 048	1,07
Charges sociales	2 920 248	2 822 234	98 015	3,47
Dotations aux amortissements et depreciations				
- Sur immobilisations , dotations aux amortiss	195 877	146 207	49 669	33,97
- Sur immobilisations dotations aux depreciat				
- Sur actif circulant dotations aux dépréciat	208 685	217 755	-9 070	-4,17
- Pour risques et charges , dotations aux provis				
Autres charges	101 982	131 748	-29 766	-22,59

RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)

1 549 374 1 499 805 49 569 3,31

Quotes-parts de résultat sur opérations

Bénéfice attribué ou perte transférée (III)
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)

Produits financiers

De participation (3)	371 569	327 655	43 914	13,40
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	199	5 226	-5 027	-96,20
Reprises sur provisions et dépréciat et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob de pl				

Charges financières

Dotations aux amortissements aux dépréciat				
Intérêts et charges assimilées (4)	34 301	32 859	1 442	4,39
Différences négatives de change	49		49	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				

RESULTAT FINANCIER (V-IV)

337 417 300 022 37 395 12,46

RESULTAT COURANT avant impôt

1 886 791 1 799 827 86 964 4,83

Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion	18 616	2 767	15 848	572,67
Sur opérations en capital	108 607	22 158	86 448	390,14
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion	4 139	11 931	-7 792	-65,31
Sur opérations en capital	71	4 192	-4 121	-98,31
Dotations aux amortissements aux dépréciations et provis	965	965		

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)

122 048	7 838	114 210	NS
---------	-------	---------	----

Participation des salariés aux résultats (IX)	193 740	141 160	52 580	37,25
Impôts sur les bénéfices (X)	517 365	451 698	65 667	14,54

BENEFICE OU PERTE

1 297 734	1 214 807	82 927	6,83
-----------	-----------	--------	------

(a) Y compris

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

371 569

371 569

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

5 489

5 489

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO Rhône-Alpes

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 16 726 266 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 297 734 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

/// Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite estimé au taux d'actualisation de 0.48 % , avec une revalorisation des salaires de 2 % et une table de mortalité INSEE 2017 pour un départ en retraite à 62 ans.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 48 830 € a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	30/09 2019	30/09 2018	30/09 2017	31/12 2016
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 093 886	2 424		5 091 462
Immobilisations incorporelles	5 093 886	2 424		5 091 462
- Terrains	20 200			20 200
- Constructions sur sol propre	749 952			749 952
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal générales agencements et aménagements constr				
- Instal techniques materiel et outillage industriels				
- Instal générales agencements aménagements divers	954 859	475 758	34 236	1 396 382
- Matériel de transport	29 090			29 090
- Materiel de bureau et informatique mobilier	1 036 907	112 811	140 435	1 009 283
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	80 182		80 182	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 871 189	588 569	254 852	3 204 907
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	465 389		137 237	328 152
- Autres titres immobilisés	389			389
- Prêts et autres immobilisations financières	127 182			127 182
Immobilisations financières	592 961		137 237	455 723
ACTIF IMMOBILISE	8 558 036	588 569	394 514	8 752 092

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		588 569		588 569
Apports				
Créations				
Reevaluations				

Augmentations de l'exercice

588 569

588 569

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste		80 182		80 182
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 424	174 671	137 237	314 332
Scissions				
Mises hors service				

Diminutions de l'exercice

2 424

254 852

137 237

394 514

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-€

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------

A RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE

- Filiales

(détenues à + 50 %)

SARL BDO GUYANE ANTILLES	30	19	99,99	30	30	939	330	223
SAGEN BRIANCON GESTION INF	20	-14	100,00	30	30	11	-2	
SARL ELLIPCE SUD-EST	30	9	99,97	30	30	659	94	90
SARL ECCELIA RHONE ALPES	100	35	51,00	25	25	276	19	

- Participations

(détenues entre 10 et 50%)

B RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES

- Autres filiales françaises

- Autres filiales étrangères

- Autres participations françaises

- Autres participations étrangères

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement
- Fonds commercial
- Autres postes d'immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

- Terrains
- Constructions sur sol propre
- Constructions sur sol d'autrui
- Instal générales agencements, aménagements construc
- Instal techniques matériel et outillage industriels
- Instal générales agencements aménagements divers
- Matériel de transport
- Matériel de bureau et informatique mobilier
- Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles

ACTIF IMMOBILISE

	2018	2017	2016	2015
	75 694	866	2 353	74 207
	75 694	866	2 353	74 207
	667 683	15 398		683 081
	635 665	81 178	34 236	682 607
	21 657	2 863		24 520
	822 238	95 572	140 435	777 375
	2 147 243	195 011	174 671	2 167 584
	2 222 938	195 877	177 024	2 241 791

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 486 831 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	30/09 2019	30/09 2018	30/09 2017
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	212 706		212 706
Prêts			
Autres	127 182		127 182
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 960 963	6 960 963	
Autres	3 127 553	3 127 553	
Capital souscrit - appelé non versé			
Charges constatées d'avance	58 427	58 427	
Total	10 486 831	10 146 943	339 888
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Créances concernant les entreprises liées : 281 451 €

Créances concernant les entreprises avec lien de participation : 47 983 €

Produits à recevoir

	30/09 2019	30/09 2018	30/09 2017
Clients factures à établir	1 191 380		
Clients - Factures à établir groupe	103 225		
Fournisseurs RRR à recevoir	6 154		
Fourn avoirs non reçus groupe	6 000		
Prov Charges soc à recevoir	15 542		
Int courus C/C PM à recevoir	11 880		
Total	1 334 182		

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 000 000,00 € décomposé en 17 217 titres d'une valeur nominale de 174,25 €.

	30/09/2019	30/09/2018
Titres BDO RHONE ALPES SAS	17 217	17 217
TOTAL	17 217	17 217

Provisions réglementées

	30/09/2019	30/09/2018
Reconstitution des gisements pétroliers		
Pour investissements		
Pour hausse des prix		
Amortissements dérogatoires	12 621	965
Prêts d'installation		
Autres provisions		
Total	12 621	965
Répartition des dotations et reprises :		
Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles		965

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 462 944 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine	230 854	230 854		
- à plus de 1 an à l'origine	629 950	196 536	418 786	14 628
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	242 438	242 438		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 870 517	1 870 517		
Dettes fiscales et sociales	3 309 091	3 309 091		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	204 823	204 823		
Produits constatés d'avance	2 975 270	2 975 270		
Total	9 462 944	9 029 530	418 786	14 628

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 396 188

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 239 597

(**) Dont envers les associés 69 631

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 66 164 €.

Dettes concernant les entreprises liées : 232 679 €

Dettes concernant les entreprises avec lien de participation : 69 €

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fournisseurs fact non parvenues	934 117
Fourn fact non parvenues groupe	66 582
Interêts courus /concours bancaires	3 160
ASSOCIES INTERETS COURUS	848
Int courus C/C PM à payer	2 259
Personnel - Prov CP RTT 13ème mois	432 300
Personnel - Provision Primes	137 200
Personnel - Provision participation	193 517
Personnel - Autres charges à payer	46 800
Prov Ch soc s/CP RTT 13ème mois	185 888
Prov Charges soc s/Primes	62 582
Prov Charges soc à payer	38 703
Etat - Charges à payer	276 147

Total	2 380 104
--------------	------------------

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	58 427
-----------------------------	--------

Total	58 427
--------------	---------------

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	2 975 270
-----------------------------	-----------

Total	2 975 270
--------------	------------------

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	20 105 115	242 487	20 347 602
Ventes de marchandises	192		192
Produits des activités annexes	1 194 880	3 105	1 197 986
TOTAL	21 300 187	245 592	21 545 779

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 680 €

Notes sur le compte de résultat

Eléments imputables à un autre exercice

Résultat financier

	2018	2017
Produits financiers de participation	371 569	327 655
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	199	5 226
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	371 767	332 881
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34 301	32 859
Différences négatives de change	49	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	34 350	32 859
Résultat financier	337 417	300 022

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	2018	2017	2016
+ Résultat courant (**)	1 886 791	517 365	1 369 426
+ Résultat exceptionnel	122 048		122 048
- Participations des salariés	193 740		193 740
Résultat comptable	1 815 099	517 365	1 297 734

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 50 381 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Accroissements de la dette future d'impôt

Liés aux amortissements dérogatoires	13 585
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	

A. Total des bases concourant à augmenter la dette future 13 585

Allègements de la dette future d'impôt

Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	193 517
Liés à d'autres éléments	

B. Total des bases concourant à diminuer la dette future 193 517

C. Déficits reportables

D. Moins-values à long terme

Estimation du montant de la créance future 50 381

Base = (A - B - C - D)

Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2017, la société SAS BDO Rhône-Alpes est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DYNA2

Forme : SAS

SIREN : 508948049

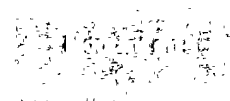
Au capital de : 4 001 860 EURO

Adresse du siège social :
43 AVENUE DE LA GRANDE ARMEE
75116 PARIS

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations



Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Autres engagements donnés

Total

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

Engagement de retraite estimé au taux d'actualisation de 0.48 % avec une revalorisation des salaires de 2 % et une table de mortalité INSEE 2017 pour un départ en retraite à 62 ans.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
663 183 €

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.